

## LE CANADA CONQUIS PAR LA MOTONEIGE

Le Québec, couvert de neige pendant cinq mois de l'année, était sans doute prédestiné à faire accéder les sports d'hiver à l'ère du moteur et c'est une entreprise de la région de Montréal qui, la première, a réalisé, il y a maintenant une dizaine d'années, une sorte de compromis entre l'automobile et la luge. Dotée d'un moteur de motocyclette, d'un train de chenilles sous le châssis et à l'avant d'une paire de skis qu'oriente le conducteur, la motoneige est l'outil d'un nouveau sport mécanique qui a conquis les Canadiens d'une manière irrésistible et qui a maintenant franchi les frontières. On évalue à 1 200 000 le nom-

bre des motoneiges en service au Canada et dans le nord des États-Unis. Généralement groupés en clubs — on n'en compte pas moins de quatre cents dans la seule province de Québec — les adeptes de ce sport peuplent bruyamment les campagnes et les forêts enneigées dès que le temps est clair. Les parcs provinciaux sont les lieux d'élection de leurs randonnées. Les plus sportifs participent à des compétitions où les mécaniques sont mises à rude épreuve.

La motoneige n'est pas vraiment un sport bon marché. Il n'est guère possible de trouver un modèle à moins



de 600 dollars canadiens (3 240 francs) et un modèle de puissance moyenne coûte le double ; la compétition exige des engins dont le prix est voisin de 1 850 dollars, soit 10 000 francs. Malgré cela, la croissance des achats a été de 20 % à 25 % par an depuis dix ans. Producteurs et distributeurs se demandent aujourd'hui pendant combien de temps encore un pareil rythme pourra être soutenu. Estimant que les achats de premier équipement seront achevés au Canada dans un an ou deux, ils prévoient une baisse du taux de croissance des ventes sur le continent américain. La concurrence, qui ne s'est que peu exercée jusqu'ici, va se faire très vive.

### RECHERCHE PHARMACEUTIQUE



Alors que le squelette de l'homme adulte contient environ 1 kilo de calcium, le sang circulant n'en contient qu'une quantité infime qui reste constante chez l'homme bien portant. Depuis 1925, on attribuait cette régulation à la parathormone sécrétée par les glandes parathyroïdes. Dès 1962, un chercheur canadien, Harald Copp, émit l'hypothèse qu'il existait un second facteur, qu'il

appela calcitonine. Synthétisée et expérimentée pendant plus de cinq ans, cette hormone est maintenant à la disposition des médecins français. Elle a fait l'objet d'une importante communication aux derniers Entretiens de Bichat (Paris). La calcitonine doit permettre de lutter efficacement contre la décalcification, notamment chez les enfants, les femmes enceintes, les vieillards.